

COMMUNE DE SAINT-THURIEN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2011

Etaients présents : Joël DERRIEN, Bruno JAFFRE, André PENVERN, Ginette MINIQU, Pascale JEGOU, Françoise GOLIES, Carole DUFEUX, Guy BOURHIS, Pierre SCOARNEC et Jean-René FLATRES.

Absents excusés : Pascal LOUVREL, Sabine FLOC'H et Christine KERDRAON.

Absent : Eric VIGOUROUX.

Le compte-rendu de la réunion du 22 avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

1°) Subventions 2011 :

Les subventions suivantes sont allouées à l'unanimité :

- Voyage d'étude à l'étranger	34 €
- Voyage d'étude en France	26 €
- ADMR Ellé-Isole	900 €
- AHBA ST-THURIEN	470 €
- Amicale des sapeurs-pompiers ST-THURIEN	150 €
- Amicale du 3 ^{ème} Age ST-THURIEN	570 €
- Amicale Laïque ST-THURIEN	2.385 €
- Association des Parents d'Elèves ST-THURIEN	180 €
- Comité de Jumelage ST-THURIEN	590 €
- Digor'n Nor ST-THURIEN	450 €
- Groupement de défense sanitaire du bétail ST-THURIEN	150 €
- Section UNC-AFN-FFI ST-THURIEN	330 €
- Société de Chasse ST-THURIEN	175 €
- Syndicat d'Initiative ST-THURIEN	2.260 €
- Union Sportive ST-THURIEN	1.800 €
- Association PATI ST-THURIEN	50 €
- DDEN Secteur de SCAER	60 €
- Association de judo BANNALEC/PONT-AVEN	80 €
- CFA Cuzon QUIMPER	60 €
- Union Sportive Bannalécoise	10 €
- Le Faouët Gym	10 €
- APAJH SCAER	120 €
- Secours Populaire QUIMPERLE	35 €
- Croix-Rouge QUIMPERLE	35 €
- Maison Familiale Rurale PLEYBEN	180 €
- Maison Familiale Rurale ELLIANT	60 €
- Prévention Routière QUIMPER	35 €
- SPA LARMOR-PLAGE	150 €
- Solidarité Paysans FINISTERE	35 €
- Association France Alzheimer 29	35 €

2°) Rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement :

Le rapport est adopté à l'unanimité.

3°) Aménagement d'une bibliothèque municipale et d'un local commercial – Lot 15 « Chauffage, VMC, plomberie, sanitaire » :

Le marché attribué à la SARL SEBEII de GOURIN pour un montant HT de 43.589,91 € est résilié suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise et attribué à la SARL SANITHERM de QUIMPER pour un montant HT de 49.828,63 €.

4°) Poste de refoulement de la Rue de Bannalec – changement des pompes : choix du prestataire :

Le marché est attribué à la société TRAOUEN de BANNALEC pour un montant HT de 20.256 €.

5°) Projet de voirie à Créac'h-Quilliérou :

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de création de voirie à Créac'h-Quilliérou, fixe le prix d'achat à 0,10 € le m² et dit que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la Commune.

6°) Projet de cession des pavillons du Clos de Ker An Idon :

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable au projet de cession des pavillons du Clos de Ker An Idon par ESPACIL.

7°) Aménagement des arrêts de transport - convention-cadre :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer avec la COCOPAQ la convention qui a pour objet de définir les conditions techniques et financières pour la création et l'aménagement des points d'arrêt du réseau de transports collectifs de la COCOPAQ.

8°) Services communaux : moyens de paiement des prestations :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de proposer aux usagers le prélèvement automatique mensuel pour les factures d'eau et d'assainissement et le prélèvement automatique classique pour les autres services.

9°) Avancement de grade :

Le conseil municipal, décide de créer, à compter du 1^{er} juillet 2011, un poste d'attaché territorial à temps plein dans le cadre d'un avancement de grade et de modifier le régime indemnitaire en instaurant la prime de fonction et de résultats s'appliquant à ce grade.

10°) Libre expression :

- *Tour de France : Lors du passage du Tour de France à SAINT-THURIEN le mardi 5 juillet 2011, la Commune doit interdire l'accès des voies communales à la route départementale n° 6 en installant des barrières de sécurité et en prévoyant du personnel. Un appel aux bénévoles est lancé.*
- *Garderie municipale : Le Maire fait part aux conseillers municipaux d'un courrier reçu d'une famille thuriennoise indiquant son mécontentement sur les horaires actuels de la garderie. Cette famille souhaiterait que l'amplitude horaire soit rallongée d'au moins une demi-heure le soir, à savoir jusqu'à 18 h.30. Il est décidé de réaliser un sondage auprès des familles par l'intermédiaire du carnet de liaison scolaire.*
- *Dégradations : Le Maire informe les conseillers municipaux que des dégradations sur les biens communaux sont à déplorer régulièrement. Il est proposé de convoquer en mairie les enfants concernés et leurs parents en présence d'un gendarme.*

Publié et affiché à SAINT-THURIEN, le 17 juin 2011,

Le Maire,


Joël DERRIEN.

